

Sommaire

Edito : Rejetons le projet de réforme sur les retraites p. 1

Le 91 et la manif du 15 juin 2010 p. 2 à 3

L'égalité professionnelle hommes/femmes, un jour peut-être... p. 3

Accès aux soins : difficile sans argent et relations p. 4

Dimanche 25 juillet, départ de la dernière étape du Tour de France à Longjumeau ! p. 5

Avec un ticket resto, des pommes et des poires mais pas de scoubidou p. 5

Au cœur d'une formation proposée par l'UD. L'économie sans tabou p. 6

Créations Syndicats Résultats d'élections p. 7

LE SYNDICALISTE FO A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

- J-N LAHOZ, Secrétaire Général UD FO 91
- D. ROUSSEAU, Rédacteur en Chef
- C. DELIA, Chargé de la formation syndicale UD 91
- S. THUAULT, Secrétaire CPAM 91
- S. SACILOTTO, Secrétaire Administrative UD 91
- C. GROZNER, Aide à la réalisation

UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora
91034 EVRY CEDEX

Tél. : 01.60.78.15.57

Fax : 01.60.77.96.94

E-mail : forceouvriere91@free.fr

Site : www.udfo91.com

Impression et conception :

DOMIGRAPHIC

8, rue Condorcet - ZAC des Radars

91350 GRIGNY

Directeur de la Publication :

Jean-Noël LAHOZ Bulletin bimestriel

CPPAP N° 0612S07348

Rejetons le projet de réforme sur les retraites

Dès le 23 mars 2010 la CGT-FO marquait sa volonté de s'opposer à la contre réforme des retraites. Après la journée du 15 juin, au cours de laquelle FO a démontré sa capacité à mobiliser plus de 70 000 manifestants dans les rues de Paris, FO a maintenu le cap et continué tout l'été sa campagne d'information et de mobilisation contre le projet de loi sur les retraites, y compris sur les plages et à l'occasion du Tour de France !

Le 7 et le 23 septembre, FO a défilé avec les autres organisations syndicales en arborant son slogan « retrait du projet », car le texte n'est ni amendable, ni négociable.

Près de 3 millions de manifestants ont exprimé dans tout le pays leur refus de voir appliquer cette réforme et pourtant le gouvernement persiste et veut l'imposer. Les quelques « mesurette » annoncées en conseil des ministres le 8 septembre ne nous font pas changer d'un iota. Nous demandons le retrait du projet de loi.

Le 20 septembre comme le 8 septembre, lors des rencontres des organisations syndicales, la confédération n'a pas signé le communiqué de l'intersyndicale qui ne mentionne pas l'exigence du retrait ni de notre demande d'un appel à 24 heures de grève

interprofessionnelle. Les syndicats ont retenu les dates du samedi 2 octobre, ce qui n'est pas « notre tasse de thé », pour des initiatives locales, et celle du 12 octobre, pour une nouvelle journée de grèves et de manifestation massive.

FORCE OUVRIERE a décidé d'être dans l'action ces jours-là sur la base de ses mots d'ordre et de son exigence maintenue de retrait du projet de loi. Cela laisse entière la nécessité d'une journée de grève de 24 heures pour « bloquer le pays ».

Un nouveau rendez-vous est donc pris pour le 12 octobre. Pour l'UD FO de l'Essonne, l'appel à la grève et à la manifestation est unifié sur le 91 sur les bases de la déclaration du 7 septembre des 8 organisations syndicales. Mais nous ne confondons pas et ne confondrons jamais action commune et syndicat unique.

Il faut mobiliser encore mieux et encore plus largement que le 7 et le 23 septembre. Nous devons manifester plus nombreux et plus déterminés que jamais.

Le temps presse mais la balle est toujours dans notre camp. Il est possible de faire reculer le gouvernement. ■

Le Secrétaire Général UD FO 91

A noter la date du
congrès de l'UD FO 91
Le 15 octobre, à Evry,
à partir de 8h.



Le 91 et la manif du 15 juin 2010

Jean Noël Lahoz, secrétaire général de l'UD 91 s'est démené pour que l'organisation de la journée du 15 juin soit sans faille. De nombreux syndiqués lui ont prêté main forte pour tout le côté logistique, Des bus étaient prévus pour déverser tous les syndiqués et sympathisants de l'Essonne au lieu de rassemblement national pour la manif à Paris. A partir de points de ramassage - Arpajon, Evry, Massy, Etampes, Fleury, Ste Geneviève des bois - les cars se sont remplis et tous ont pris la route vers Paris pour une journée mémorable. Le syndicaliste FO 91 vous prend à bord d'un de ces cars pour vous déposer au cœur de la manif aux côtés d'Essonniens bien décidés à exprimer leur mécontentement.

Le 15 juin, dès 6h30, l'UD FO 91 est sur le pied de guerre. Au 3^{ème} étage flotte une bonne odeur de pain frais, de fromage et de rillettes. Six personnes s'activent et préparent les sandwiches qui seront vendus lors de la manif. Les éclats de rire retentissent, preuve d'une ambiance enjouée. Bonne humeur matinale mais aussi efficacité. En peu de temps, 300 sandwiches sont terminés, triés et soigneusement enveloppés. D'autres camarades ont déjà commencé à charger les véhicules avec le matériel nécessaire : drapeaux, bannières, autocollants, affiches, badges... puis nourriture et boissons. Dernières consignes, vérifications des coordonnées des uns et des autres, et hop chacun part accomplir sa mission.

Le bus prévu devant la CPAM 91 arrive à l'heure et se gare. Le petit vent frais qui souffle incite les premiers arrivés à monter s'y mettre à l'abri. Le groupe grossit peu à peu avec des salariés de la CPAM, de la Mairie, de CINRAM, d'IKEA, du Trésor Public... Certains camarades se connaissent et se retrouvent avec joie en se faisant la bise. Les autres se présentent et tout le monde discute de la journée à venir. Des affiches FO contre la réforme des retraites sont collées sur les vitres du bus pour bien se mettre dans l'ambiance. Quelques coups de fils sont donnés ou reçus pour confirmer une arrivée ou prévenir qu'une autre forme de transport a été choisie pour se rendre à Paris.

Pointage de la liste puis le car démarre, direction Massy. Impossible de prendre à



bord toutes les personnes qui attendent à la bourse du travail de Massy, pas assez de sièges disponibles. Certaines devront attendre encore un peu. Les consignes sont données par téléphone, un bus doit passer les prendre dans 10 minutes environ.

Le véhicule complet repart et roule vers Paris. A l'intérieur, les conversations vont bon train et nombreux arborent sur leur veste le badge rond et rouge proposé par l'UD 91 avec son message « non à la réforme des retraites ». Sur la route, d'autres cars venus de province convergent vers la capitale et lorsqu'ils s'aperçoivent les camarades se saluent à travers les vitres avec force moulinets de bras.

A l'approche de la place de la République, les rues adjacentes complètement embouteillées empêchent toute circulation. Le bus débarque son « chargement » qui n'attendait que cela. Les camarades plongent dans une véritable marée humaine aux couleurs de FO composée de plus de 70 000 manifestants venus de tout l'hexagone. Le sigle de l'organisation syndicale a investi le quartier : drapeaux, chasubles, ballons, pancartes, couvre-chefs...

Il règne une ambiance bon enfant presque de kermesse. Le bruit est partout, pas de vuvuzelas mais des sifflets, des tambours,

des sirènes, des slogans et des chants qui accompagneront le cortège tout au long de la journée.

Le 91 doit se positionner au niveau de chez Quick, tous les Essonniens s'y retrouvent donc. Venu en bus, en RER ou en voiture, ce sont près de 1000 personnes qui marcheront derrière les bannières de l'UD FO 91. La voiture de l'UD 91 stationne, coffre grand ouvert. Les ventes ont débuté, chacun peut se sustenter et se désaltérer. Le gros tas de sandwiches est englouti en moins d'une demi-heure.

La météo s'est illuminée et le soleil semble bien décidé à accompagner les manifestants. Il fait chaud. Les casquettes connaissent un vif succès et coiffent la plupart des têtes.

Les provinciaux doivent défiler en première position, les départements d'Ile de France viennent ensuite. La tête du cortège commence à se déployer pour se rendre place de la Nation. Les manifestants d'Ile de France piaffent d'impatience de se mettre enfin en marche. Les premiers sont déjà arrivés à destination quand les manifestants de la région parisienne font leur premiers pas. Il leur faudra 3 h pour parcourir les 4.5 km.

L'itinéraire a été revu à la demande des RG pour raisons de sécurité. Le cortège doit emprunter uniquement des boulevards à



quatre voies pour permettre sans danger, un flot régulier et continu de la masse des manifestants.

La bonne humeur et l'entrain du début de matinée ne sont pas retombés. Les slogans, les chants continuent de plus belle même si çà et là les voix s'éraillent et se cassent.

L'arrivée Place de la Nation donne le feu vert à la dispersion. Il s'ensuit un peu de panique pour retrouver son bus dans le flot des gros véhicules stationnés sur plusieurs files cours de Vincennes. Les téléphones portables trouvent toute leur utilité pour se diriger et reformer les groupes du départ.

Une fois assises dans les véhicules, les personnes ressentent d'un coup la fatigue due à la marche et à la chaleur. Certaines arborent de gros coups de soleil et alors que le bus roule vers l'Essonne, quelques camarades s'assoupissent pour un petit somme récupérateur. Le match Portugal-Côte d'Ivoire de la coupe du monde de football a commencé en Afrique du Sud et les fans de ce sport écoutent les commentaires diffusés à la radio que le chauffeur a ouvert à leur demande.

Le gouvernement a tenté de minimiser l'importance du rassemblement en annonçant des chiffres bien en deçà de la réalité.

Au final, nous sortons de cette manifestation plus soudés et plus déterminés que jamais.

En dépit d'une campagne de dénigrement, Force Ouvrière a pris ses responsabilités et réaffirmé ses positions :

- **maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans**
- **pas d'augmentation de la durée des cotisations**
- **maintien des codes des pensions et des régimes spéciaux**

L'égalité professionnelle hommes/femmes, un jour peut-être...

La loi sur l'« Egalité salariale » du 23 février 2006 visait à supprimer les écarts salariaux entre hommes et femmes à l'horizon fin 2010. Cet objectif devait être recherché par la voie de la négociation collective, au niveau de la branche et de l'entreprise. L'échéance approche. Cinq ans plus tard, il n'y a pas d'avancées significatives, les femmes n'ont aucune raison de se réjouir.

Fin 2009, les écarts salariaux entre les hommes et les femmes se maintiennent dans des proportions inacceptables : 27% en moyenne. Pour FO, l'effacement des écarts salariaux entre femmes et hommes contribuerait mécaniquement à l'augmentation générale du pouvoir d'achat et des salaires, dans la mesure où ce rattrapage salarial toucherait la moitié de la population active. Cette exigence est intégrée à la campagne confédérale pour l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et la relance des négociations salariales.

Le projet du gouvernement sur les retraites, consistant pour l'essentiel à « travailler plus longtemps », pénalise davantage les femmes. En moyenne, les femmes valident deux fois moins de carrières complètes que les hommes. Celles déjà contraintes d'attendre l'âge de 65 ans pour prétendre à un taux plein, devront attendre 67 ans !

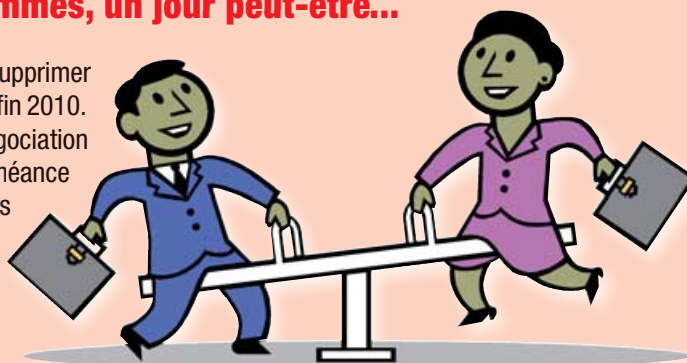
La « mesurette » consistant à intégrer les indemnités journalières maternité dans le compte des assurées reste très symbolique. Son impact sur les 25 meilleures années prises en compte pour le calcul des pensions n'est certainement pas décisif.

Le travail contraint du dimanche concerne surtout des femmes à temps partiel, souvent à la tête de familles monoparentales. La crise a mis en exergue la précarité générée par le temps partiel, véritable sous-emploi, dont les femmes sont les principales victimes. FO attend depuis 2007 l'ouverture d'une négociation concernant **le temps partiel et la conciliation vie personnelle et vie professionnelle**. C'est pour FO une priorité absolue.

Les entreprises se doivent d'établir le Rapport de Situation Comparée Hommes/Femmes annuel et doivent le faire sérieusement. Une sanction financière nouvelle et supplémentaire doit être infligée aux entreprises qui ne l'établissent pas. C'est pour FO la seule voie possible pour contraindre les entreprises à s'engager vers la suppression des inégalités entre femmes et hommes et rendre effective la législation.

Cette sanction prévue dans le projet de Loi sur la réforme des retraites, ne concernerait que les entreprises d'au moins 300 salariés, alors que la majorité des salariés sont employés dans des PME.

Il est hors de question pour FO de supprimer en « contrepartie », le délit d'entrave existant, seul moyen d'intervention et de pression fort des syndicats pour contraindre les employeurs à respecter leurs obligations légales en matière d'informations préalables à la tenue de négociations loyales et sérieuses. FO dénonce une régression majeure à propos de l'égalité salariale, avec la mise en place d'une sanction financière qui exclurait les sanctions civiles et pénales à ce jour applicables... ■



Accès aux soins : difficile sans argent et relations

13% des français se limitent en matière de soins médicaux en raison de leur coût, contre 3% seulement il y a trente ans. De plus, le sentiment d'être mieux soigné quand on a de l'argent et des relations progresse année après année. De nombreuses études et enquêtes démontrent que l'accès aux soins reste difficile pour les plus pauvres.

Une étude du CREDOC (*Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie*) publiée en juillet dernier indique qu'aujourd'hui plus de 8 millions de personnes se limitent dans leurs soins médicaux faute d'argent. Au début des années 1980, seuls 3% de la population devaient se serrer la ceinture en matière de soins. Trente ans plus tard, le taux atteint 13%.

« Impression de vivre dans un système à deux vitesses »

Les catégories les plus modestes se restreignent trois fois plus souvent que les catégories plus aisées. Ainsi en 2010, 18% des ménages disposant de moins de 900 euros par mois disent renoncer à certains soins médicaux, souvent définitivement. L'impression de vivre dans un système de soins à deux vitesses, perceptible surtout chez les Parisiens, s'est progressivement répandue sur tout le territoire..

Entre 1980 et 2010, la proportion de personnes pensant que l'on est mieux soigné si l'on est aisé, est passée en

milieu rural de 52% à 66%. Elle est de 73% chez les Franciliens.

« Le revenu influe sur l'état de santé et l'accès aux soins en France »

L'Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé a calculé la part que les ménages consacrent à leurs soins. Elle atteint 10% chez les ménages modestes et 3% chez les plus riches. Selon les résultats de cette enquête menée auprès de 20 000 personnes, un premier constat s'impose. Les ménages aux faibles revenus sont aussi ceux qui souffrent du plus mauvais état de santé, du taux de couverture en complémentaire le plus bas et du renoncement fréquent aux soins.

« L'absence de mutuelle est un facteur de renoncement aux soins »

Sur l'ensemble de la population, 7% des assurés déclarent ne pas avoir de complémentaire. Dans les ménages gagnant moins de 840 euros mensuels, 15% n'ont pas de mutuelle. La CMU et le chèque santé, pour les personnes aux revenus modestes mais dépassant

le plafond donnant droit à la CMU complémentaire, restent insuffisants pour pallier les inégalités d'accès aux soins. La situation risque de s'aggraver dans les années à venir.

FO revendique une amélioration de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et condamne la mise en place des ARS dont le but est de faire un maximum d'économie.

Cela doit se faire sans la mise en place d'outils et de moyens du secteur privé, destinés à faire disparaître un système basé sur la solidarité au profit de l'émergence d'un système assurantiel. FO condamne les projets visant à obliger les salariés (et autres) de plus de 50ans à « adhérer » à une assurance ou une mutuelle pour garantir les effets de la dépendance.

Les assurés sociaux sont au cœur de toutes les actions et de toutes les décisions en matière de santé. Ils en sont les contributeurs et les bénéficiaires et ils ne doivent pas être réduits à la portion congrue. ■



MACIF

ASSURANCE ET PREVOYANCE

Auto • Habitation • Santé •
Crédit • Epargne

N°Cristal 09 69 39 49 29
APPEL NON SURTAXE

www.macif.fr

Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France
et des Cadres et Salariés de l'Industrie et du Commerce
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables.
Entreprise régie par le code des Assurances. Siège Social : 79037 Niort cedex 9

Soins trop chers ...

Plus la part restant à la charge de l'assuré est élevée, plus le renoncement augmente. Il concerne les soins les plus coûteux et ceux qui sont mal remboursés : **les soins dentaires (63% des renoncements) les lunettes (25%) et les consultations de spécialistes (16%)**.

Ceux qui renoncent à ces soins, sont pour 1/3 dépourvus de mutuelle. Cette proportion chute à 13% quand les assurés bénéficient d'une complémentaire privée.

Les personnes les moins bien couvertes sont **les jeunes (20-29 ans) et les seniors de plus de 60 ans** qui ne possèdent pas de complémentaire. Pour ces derniers, la retraite signifie souvent la perte du contrat collectif proposé dans les entreprises ou l'abandon en raison de cotisations qui montent en flèche lors de la cessation d'activité.

(Rapport IRDES 2006
publié en 2008)



Dimanche 25 juillet, départ de la dernière étape du Tour de France à Longjumeau !



Dimanche 25 juillet à Longjumeau. Les festivités de fin de Tour de France battent leur plein lorsqu'une poignée de militants Force Ouvrière de l'Essonne, investissent les rues de la ville ainsi que les travées du Village Départ.

Dès 9h00, plus de 1000 tracts - FO hebdo spécial Tour et 4 pages confédérales - ont été disposés sur les pare-brises et distribués en main propre.

L'Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne avait préparé des pochons siglés contenant toute la documentation utile, cartes postales, badges FO... qui se sont arrachés comme des petits pains !

***Si pendant les vacances estivales,
« la mer se retire... Un projet injuste aussi ! »***

Si l'heure était bien évidemment à la fête populaire, FO, fidèle à ses engagements, est restée vigilante pendant l'été.

Elle a continué ses actions de propagande pour obtenir une mobilisation massive le 7 septembre 2010.

L'objectif ?

le retrait du plan gouvernemental sur la réforme des retraites ! ■



Avec un ticket resto, des pommes et des poires mais pas de scoubidou

Depuis le 1^{er} mars 2010, l'utilisation des tickets restaurants est plus limitée et plus stricte. Chèques déjeuners, chèques restaurant, chèque de table ou ticket restaurant... leurs noms varient, ces avantages distribués par les employeurs concernent certains salariés du secteur privé ou de la fonction publique.

Le principe est simple : un chèque restaurant attribué pour chaque jour travaillé. L'employeur en fixe librement le montant mais pour pouvoir bénéficier de certaines exonérations fiscales, il doit les financer à au moins 50%, au plus 60%. Pour les petits salaires, c'est appréciable !

Selon le code du travail, ces titres restaurants servent uniquement au règlement d'un repas ou de préparations alimentaires, sans que le commerçant / restaurateur ne puisse rendre la monnaie.

Avec la crise économique, l'utilisation de ces petits bouts de papier a dévié de ses ambitions initiales.

Bon nombre de distributeurs ont accepté les tickets restos pour payer des caddies ne contenant pas uniquement de l'alimentation. Avec la dégradation du pouvoir d'achat, des personnes utilisaient ce moyen pour alléger leur facture au supermarché.

Les pouvoirs publics ont tapé du poing sur la table et exigé le respect de la législation existante. Depuis le 1^{er} mars

dernier, dans les magasins, seul l'achat de sandwiches, plats cuisinés frais, surgelés ou en conserves, salades préparées et / ou composées est autorisé.

Une ouverture a été accordée au nom « d'une alimentation variée », pour l'achat chez les marchands de primeurs, de fruits et de légumes immédiatement

consommables ou de soupes et de salades de fruits.

Un groupe de travail sous la houlette de Christine Lagarde, ministre de l'économie, réfléchit pour permettre l'utilisation des titres restaurant pour d'autres produits alimentaires, comme les produits laitiers. ■



Au cœur d'une formation proposée par l'UD. L'économie sans tabou

Trois jours pour acquérir les notions élémentaires de l'économie. C'est l'objectif que s'étaient fixés les 12 stagiaires réunis au 5ème étage de l'UD à Evry en ce 18 mai 2010, premier jour de formation. Venu du privé ou du public, issus de catégories professionnelles différentes, tous étaient habités d'une volonté commune : en apprendre plus sur le thème de l'économie réputé difficile et « nébuleux ». La barre était donc très haute pour l'animateur qui a su par sa compétence et sa pédagogie remplir pleinement sa mission. Gros plan sur une initiation à l'économie qui a donné envie aux participants de se perfectionner avec des formations complémentaires.

Etape première et incontournable de tout stage : le tour de table pour que chacun se présente et précise ses attentes sur la formation suivie. Luc Bersegeay, « maître de stage », a respecté cette habitude puis, très vite, a lancé les dés pour un parcours initiatique au cœur de l'économie.

Tous à la case départ ! Quelles que soient les appréhensions des participants, chacun s'est vite immiscé dans le « jeu » en commençant par l'étude d'un document bien connu de tous : le bulletin de paye, véritable fiche d'identité économique du salarié.

Ensuite, comme dans un jeu de l'oie, Luc a avancé ses pions s'arrêtant sur les cases importantes pour donner précisions et explications, sans hésiter parfois à revenir en arrière pour repréciser un aspect important trop vite survolé et pas assez assimilé.

Salaires directs ou différés, différence entre contribution et cotisation, production et répartition des richesses, pouvoir d'achat, libéralisme économique... Grâce aux éclaircissements apportés,

les stagiaires ont progressivement mieux cerné les rouages de l'économie, mieux compris aussi certains faits de l'actualité récente.

Obstacle de taille pour bien appréhender les notions d'économie : le langage. L'économie possède son propre vocabulaire et ses abréviations qui rebutent souvent les non initiés.

Le PIB, le PNB, la VAB... Luc a précisé chaque terme au fur et à mesure de son enseignement. Petit à petit, chacun s'est familiarisé avec les appellations, a acquis des données nouvelles, a rectifié ses connaissances erronées ou justes imprécises.

Luc, comme un magicien, a su démystifier et rendre claires des notions qui ne le sont pas et l'économie est apparue beaucoup plus digeste aux stagiaires.

Lors de cette session, comme pour toutes les autres proposées par FO, les échanges entre participants ont été riches et bénéfiques. Les formations offrent l'occasion de rencontrer des camarades et de confronter avec eux

les expériences syndicales et militantes vécues dans des contextes professionnels différents.

Au bout des trois jours, c'est l'envie de continuer qui dominait. Unaniment, la qualité de la formation et de l'animateur ont été plébiscitées lors du bilan de fin de session.

Quelques commentaires illustrant le ressenti des stagiaires :

Samia : « formation très riche mais trop courte, l'animateur s'est vraiment mis à la portée des stagiaires ».

Pascal : « c'est une formation qui devrait être suivie par tous les syndiqués, elle devrait même l'être par tous les citoyens ».

Carlos : « cette formation va me permettre de mieux comprendre les comptes de l'entreprise et mieux analyser les bénéfices affichés ».

Le mot de la fin reviendra à Serge qui a lancé avec humour « je suis presque prêt à remplacer Dominique Strauss-Khan s'il délaisse son poste au FNI. » ■

Les formations

La formation syndicale à Force Ouvrière répond aux besoins réels des salariés dans l'exercice de toutes les activités syndicales. Le nouvel adhérent comme le secrétaire de syndicat, le délégué du personnel comme le conseiller prud'homal y trouvera une session adaptée à ses besoins.

Le tout premier stage à suivre s'intitule « découverte de FO » et dure cinq jours. Il conditionne l'accès aux autres stages, il est important pour les « jeunes » syndiqués de le suivre rapidement pour connaître FO et confirmer ainsi leur choix syndical.

Le droit au congé de formation syndicale est de 12 jours par an, avec un minimum de 2 jours de congé à chaque demande.

Pour s'inscrire, rien de plus simple ! Les imprimés et toutes les précisions sont disponibles sur le site www.udfo91.com ou auprès de Christian DELIA, responsable de la formation de l'UD91 (courriel : formfo91@free.fr). ■



Créations Syndicats

- **UNION PRIMEURS LAURANCE** à Lisses - *FGTA*
- **FACULTE DES METIERS de L'ESSONNE** à Evry - *Métaux*
- **Ets ED SAS CENTRE OUEST** à Plessis-Pâté - *FGTA*

Résultats d'élections

- **FACOM à Morangis (Métaux) :**

CE

1^{er} Collège :

Titulaires : FO = 2 - CGT = 2 - CFDT = 0

Suppléants : FO = 2 - CGT = 2 - CFDT = 0

DP

1^{er} Collège :

Titulaires : FO = 2 - CGT = 2 - CFDT = 1

Suppléants : FO = 2 - CGT = 2 - CFDT = 1

- **SCA SVICA à Corbeil Essonnes (Métaux) :**

DP

1^{er} Collège :

Titulaires : FO = 1

Suppléants : FO = 1

CE

1^{er} Collège :

Titulaires : FO = 3 - Sans étiquette = 0

Suppléants : FO = 3

2^{ème} Collège :

Titulaires : FO = 0 - Sans étiquette = 1

Suppléants : FO = 1 - Sans étiquette = 0

3^{ème} Collège :

Titulaires : FO = 1

Suppléants : FO = 0 - Sans étiquette = 1

Prévoyance • Épargne • Santé

“Négociation des régimes collectifs”

La **solidarité** de **chacun**
au service de tous

Didier BRULÉ 01 41 58 64 86
Eric LADEUIL 06 37 01 92 99
Bernard VAN GLABEKE 06 84 82 16 72
contact-os@vaubanhumanis.com

www.vaubanhumanis.com

**Vauban
Humanis**

Une solidarité d'avance



Experts-comptables des Comités d'Entreprises
depuis plus de 20 ans



→ *Questions d'élus*

Comprendre les enjeux de votre entreprise
Défendre les intérêts des salariés



→ *Réponses d'experts*

Un partenaire à votre écoute
Un appui pour un dialogue social utile
Des équipes pluridisciplinaires proches de vous



COMPÉTENCE
EXPERTISE COMPTABLE



EXPÉRIENCE
CONSEIL



PÉDAGOGIE
FORMATION

